

Rapport de la Commission des Conseils sur l'examen des comptes du SIEGEO de l'année 2024

Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La Commission des Conseils auprès du SIEGEO s'est réunie en date du 5 mai 2025, en vue de se prononcer sur les comptes 2024. Les comptes ont été présentés lors de la séance plénière du 29 avril 2025.

Les comptes correspondent aux montants budgétés. Les écarts notables sont les suivants :

46.312.01 Consommation d'électricité

Le budget prévu de 20'000.- est dépassé de 5'979.20 principalement dû aux fortes pluies de février qui ont demandé l'utilisation presque continue d'une pompe de relevage. La couverture de la consommation par les panneaux solaires est de 20% du total de l'énergie consommée durant l'année.

46.311 Achats de machine

46.315.01 Entretien des installations

46.315.1 Entretien des canalisations

46.315 Entretien des locaux et accès

Pour l'achat de machine, le montant budgété de 10'000.- n'a été utilisé que pour 6'047.10 pour le remplacement d'une soufflante. La stratégie est toujours de limiter les dépenses jusqu'à la passation de la STEP à l'ASET prévue en 2029 ou 2030. Notre STEP sera l'une des dernières à rejoindre l'ASET car les résultats des analyses de l'épuration sont dans les meilleures.

Pour l'entretien des installations, des canalisations et des locaux, les différences par rapports aux budgets sont de -7'813.87, -2'000.- et -1'399.80 pour les mêmes raisons de limite des dépenses.

46.313.01 Précipitants pour les phosphates

Le budget prévu de 6'000.- est dépassé de 8'520.32 dû à une commande en fin d'année pour couvrir également les premiers mois de 2025. Le prix des produits et des transports a également augmenté. Dépassement compensé par un prélèvement sur le fond de réserve ce qui le solde.

46.318.02 Evacuation des matériaux

Différence de -3'011.65 par rapport au budget de 5'000.-.

La participation des communes budgétée à 122'100.- est finalement de 107'968.86. 68.05% à la charge de Goumoëns et 31.95% pour Oulens.

Nous confirmons que les comptes présentés sont réguliers en la forme et retracent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice 2024.

Oulens-sous-Echallens, le 5 mai 2025

Pour la Commune d'Oulens-sous-Echallens

M. Etienne Zwahlen



Mme Valérie Constantin



Pour la Commune de Goumoëns

M. Roger Turin



M. Bernard Bezençon

